

Nouvelle bâche à la station des Viviers

Publié le 05/03/2016. Mis à jour le par Hervé Radou



De gros travaux dans la Forêt au niveau du Four. © PHOTO H. R.

Certains travaux passent plus inaperçus que d'autres, comme ceux de la station de l'eau des Viviers, connue principalement par les chasseurs et chercheurs de champignons.

Ici, en forêt, à 200 mètres de la route départementale, on a engagé des travaux visant à l'amélioration de la distribution de l'eau sur la commune. La précédente bâche d'une capacité de 200 m³ datait de 1973. Elle sera remplacée par deux bâches de 600 m³ pour une capacité totale m³. « Il a fallu augmenter cette capacité pour des raisons d'hydraulique avec de nouvelles pompes plus performantes et des raisons chimiques, une désinfection plus efficace, plus appropriée à notre époque », explique Thierry Sanz, adjoint en charge des travaux et des services techniques.

Nouvelles contraintes

Les méfaits du dioxyde de chlore, à l'origine de la détérioration des matériaux des canalisations, ont été établis au niveau national. Le produit sera donc abandonné au profit du chlore gazeux. Le but est aussi de diminuer le nombre de fuites. « En un mot d'améliorer le service mais il s'agit également de répondre aux attentes et contraintes de l'ARS (Agence régionale de santé) » poursuit Thierry Sanz.

Sous peu, une grue sera implantée sur site mais cela ne gênera en rien le passage des 4x4 et promeneurs pour lesquels une voie de contournement sera aménagée. Ces gros travaux, d'un montant estimé à 1 300 000 euros hors taxes, seront essentiellement pris en charge par la commune. Fin des chantiers prévue pour début 2017.

Hervé Radou

L'agence Agur du service de l'eau est inaugurée

Publié le 15/09/2014 à 06h00 par Hervé Radou



Les invités à l'inauguration de l'agence Agur. © PHOTO PHOTO H. R.

À l'heure de la fermeture des bureaux régnait mercredi soir dans le Parc d'entreprises de Lège une effervescence inhabituelle : c'était l'inauguration de l'Agence Agur du service de l'eau. Michel Sammarcelli, le maire, de nombreux élus, des présidents d'associations avaient répondu à l'invitation de la société représentée par son directeur, Pierre Etchart.

C'est Jean-Baptiste Fagalde, le chef de l'agence de Lège-Cap-Ferret, qui retraçait l'historique de la présence de la société sur la presqu'île depuis le 3 juillet 2013, jour de la présentation du groupe qui allait devoir prendre la suite de la Lyonnaise des Eaux et satisfaire à un certain nombre d'exigences, dont celle primordiale, d'endiguer les pertes d'eau faramineuses du réseau collectif, 40 % !

L'accueil des usagers

L'autre engagement de la société trouvait donc son aboutissement ce mercredi soir, c'était l'implantation sur le territoire avec la création de cette agence, 80 m² de bureaux, 120 m² de stockage, construite en 4 mois, un lieu d'accueil également pour les usagers. « Les hommes, la proximité, le respect sont les axes majeurs de notre action », déclarait Jean-Baptiste Fagalde qui poursuivait sur l'embauche de six agents originaires de la commune et du stockage de matériel permettant une intervention des plus rapides. Ainsi, personne n'a perçu un quelconque désagrément le 14 juillet lorsqu'une pompe a cédé, ni le 22 août lorsque la pompe de secours a pareillement rendu l'âme à l'issue d'une existence des plus brèves.

Cette société qui se veut solidaire et innovante a porté ses efforts sur des outils performants et très contemporains, tels que la télé relève, (les habitants de Lège-Cap-Ferret sont parmi les 1ers à bénéficier d'un système de télésurveillance de leur compteur), l'agence en ligne www.agur.fr qui alerte l'utilisateur en cas de fuite, lui permet de

visualiser et régler sa facture et, depuis février 2014, l'application smartphone qui prévient le client par SMS ou mail en cas de consommation anormale.

Pierre Echart, le directeur de la société qui emploie 190 personnes en Gironde et gère le service de 200 collectivités (250 000 usagers), a souligné le courage de la mairie, la première, depuis 30 ans, à faire confiance à un nouvel opérateur qui plus est une PME familiale avant que Michel Sammarcelli ne revienne sur les 25 % de fuites en trop d'avant « scandaleux, énorme, inadmissible », sur la réactivité de cette société qui répond aux attentes de la commune.

Hervé Radou

De gros efforts pour l'eau

Publié le 12/08/2014 à 06h00 par [Yannick Delneste](#)

Un an après avoir changé de délégataire, la Ville va engager près de deux millions d'euros afin de remplacer le réservoir-clé des Viviers, devenu aujourd'hui obsolète.



La bache des Viviers : un réservoir désuet aux nombreux dysfonctionnements. © PHOTO PHOTO D YANNICK DELNESTE

y.delneste@sudouest.fr

La délibération fait quatre pages et elle est à la hauteur du projet qui a été validé par l'ensemble des conseillers municipaux, le 4 août dernier. Un projet qui intervient visiblement dans une logique de renouvellement. L'été dernier, la commune a changé de fermier. Après des décennies de Lyonnaise des eaux (sous différents noms), le contrat d'affermage de la gestion de l'eau potable de la presqu'île était confié à la société bayonnaise Agur. Mission commune de la collectivité et de la société privée : améliorer le système de distribution pour le moins vieillissant.

Eau agressive

La première et grosse étape de cette rénovation concerne donc la bache des viviers dont l'adjoint au maire, Thierry Sanz, dresse un portrait peu flatteur. Il s'agit de l'un des cinq sites de stockage sur la commune (1) qui alimente le secteur de Piquey. « Son volume de 200 m³ est trop faible aujourd'hui, ce qui a des conséquences problématiques : un stockage quasi-nul, impliquant un temps de contact très faible avec le désinfectant, et un démarrage des pompes trop important entraînant des casses sur le réseau, avec l'apparition d'« eaux rouges » suite aux à-coups hydrauliques. »

Niché dans la forêt en face du camping du même nom, le réservoir est alimenté par le forage des Viviers (120 m³/h) et celui des Embruns (260 m³/h). Comme le reste de l'activité de la presqu'île, celle de cette réserve connaît un gros pic de consommation en été pour redescendre hors saison... à de plus basses eaux.

Autre constat de l'étude du cabinet Prima qui a planché sur le dossier : l'eau, à la température déjà trop élevée, est aussi agressive. La désinfection actuellement réalisée par du bioxyde de chlore, et ce produit a tendance à dégrader les canalisations en polyéthylène, favorisant les fuites sur le réseau. Des pertes de rendement et de surcroît, une eau corrosive dissolvant le fer dans les conduites, particules remises en suspension lors d'une brusque variation du débit. D'où ces « eaux rouges » rencontrées parfois.

« À court terme, un programme annuel de renouvellement des conduites a été instauré », explique M.Sanz. « À moyen et long terme, il s'agira de pérenniser le patrimoine, améliorer le fonctionnement du réseau et son rendement, et améliorer la qualité de l'eau. » La reconstruction de la bache des Viviers semble incontournable avec pour corollaires techniques un changement de désinfectant et une diminution de la température de l'eau.

Deux réservoirs

L'option retenue a été l'aménagement de deux nouvelles cuves remplaçant l'actuelle. Si cela permet de construire tout en maintenant facilement le service, cela offre un fonctionnement assez souple pour s'adapter aux variations de consommation et donc de besoin : une des deux bâches (de 600 m³ chacune) pourra être mise à l'arrêt pendant la période hivernale.

1,69 million d'euros : l'addition pourrait être partagée avec le conseil général (35 %), l'agence de l'Eau et des crédits européens seront aussi sollicités. Les travaux pourraient commencer en octobre 2015 pour une mise en service à l'été 2016.

(1) D'autres réservoirs se trouvent sur Lège, Claouey, les Vallons du Ferret et le Cap-Ferret.

Nouveau service des eaux : premier bilan

Publié le 28/11/2013 à 06h00 par Hervé Radou



La station des Viviers sur la dune du Four sera renforcée prochainement. © PHOTO HERVÉ RADOU

Depuis cinq mois, la société Agur a repris le service des eaux sur la commune. À l'heure où les premières factures sont tombées dans les boîtes aux lettres, premier bilan. Jean-Baptiste Fagalde, responsable du service, se déclare très satisfait : « Il a fallu se mobiliser pour relever le challenge de prendre le service d'eau potable au départ de la saison estivale, nos permanences quotidiennes dans les mairies ont informé les usagers. Aujourd'hui l'équipe est au complet (six personnes), est installée sur la commune pour vivre au plus près des Légeois-Ferretcapiens, une 7e personne, un électromécanicien a été engagé pour installer le système de télégestion. »

« Le permis de construire pour nos futurs locaux est déposé, la construction doit débuter en janvier prochain et devrait être achevée pour l'ouverture de la saison, nous aurons sur place un accueil pour la clientèle, un bureau, une salle de réunion et un hangar. »

Chercher les fuites

Le grand chantier d'Agur est d'enrayer le gaspillage en recherchant les fuites (35 % sur le réseau), en fiabilisant les installations. Pour ce faire, la commune mettra en place, dès janvier, dix compteurs de sectorisation, moyen ambitieux pour localiser les fuites et les réparer (80 d'entre elles ont été réparées depuis juillet dernier), toute l'équipe est mobilisée sur cet objectif.

L'autre grand défi est le déploiement du système de « télé-relève » : les habitants de Lège-Cap-Ferret seront parmi les premiers d'Aquitaine à pouvoir surveiller, sans surcoût, leur consommation d'eau depuis leur smartphone ou leur ordinateur et à être prévenus : 1 500 compteurs sur les 10 000 communaux ont été changés et sont déjà opérationnels.

« Chaque usager sera prévenu par courrier pour le renouvellement de son compteur et nous ne privilégions aucun village du territoire, la répartition sera équilibrée sur les différents secteurs », précise Jean-Baptiste Fagalde.

Une agence en ligne sera fonctionnelle début décembre sur le site www.agur.fr et permettra à chacun de visualiser et suivre sa consommation, elle sera le support d'informations diverses sur la vie du service.

Responsabiliser l'utilisateur

Enfin, chaque habitant de la presqu'île a reçu sa facture et témoigné parfois d'une certaine incompréhension. « Si le prix de la première tranche d'eau (de 0 à 70 m³) a été revalorisé, l'abonnement, en contrepartie a été diminué de 50 % et la facture, quelle que soit la consommation est inférieure à celle du précédent prestataire, assure Jean-Baptiste Fagalde. L'idée est de rendre le consommateur responsable de sa consommation et que même la première goutte d'eau soit prise en considération. Par contre l'abonnement est beaucoup moins onéreux. »

Les usagers recevront deux factures par an comme précédemment. À signaler encore que l'application smartphone, en service au premier trimestre 2014, préviendra automatiquement le client pour une anomalie sur son réseau. La société Agur qui distribuera l'eau potable à Saintes (12 000 compteurs) à partir de janvier 2014, tient « à poursuivre l'amélioration du fonctionnement des services et le renouvellement du réseau en collaboration avec la mairie. »

Hervé Radou

L'eau change de mains

Publié le 09/07/2013 à 06h00 par Hervé Radou



Agur arrive avec la volonté de freiner le gaspillage. © PHOTO. H. R.

Après plus de trente ans d'exploitation assurée par la Lyonnaise des eaux, la gestion de l'eau potable a été transférée à la société Agur. Son propriétaire, Pierre Etchart, le chef d'agence, Jean-Baptiste Fagalde, le directeur d'exploitation, Yan Mas, et les employés installés sur la commune ont été reçus mardi par les élus de la ville.

Michel Sammarcelli explique les raisons de ce transfert : « Agur s'installe sur place avec des hommes et un matériel affectés à 100 % pour la commune. Leur objectif est d'enrayer le gaspillage : on note 35 % de perte entre le moment où l'eau sort de terre et celui où elle parvient au robinet du consommateur. Ce qui sort de terre est un trésor précieux, notre devoir est de le préserver. Enfin, au XXI^e siècle, on ne doit plus laisser rentrer des gens relever des compteurs. Dans un délai de deux ans, la commune sera équipée du télé-relevé. »

Grâce à ce système, chaque habitant pourra non seulement visualiser son historique de consommation, payer sa facture, mais aussi surveiller sa consommation d'eau depuis son ordinateur ou son smartphone et être prévenu, où qu'il soit, par SMS ou par mail, en cas de fuite.

La société Agur s'est lancée le défi de réduire les pertes de 35 à 18 % dans les deux ans (la moyenne française est de 22 %). Agur appartient au groupe Etchart, fort de 1 150 membres, basé à Bayonne, et jouit d'une véritable indépendance financière.

La volonté d'innover

Le dirigeant, Pierre Etchart, veut réfléchir dans une logique d'investissement à long terme : « C'est un honneur pour nous de servir votre belle ville. On est confiants, ambitieux pour Lège-Cap-Ferret, mais on sait qu'on ne doit pas se tromper. Nous venons ici pour innover et avoir une belle référence en Gironde. »

Pierre Etchart a remercié le maire d'avoir invité aussi les « gens de l'ombre, ô combien précieux, car le premier moteur de la motivation, c'est la reconnaissance. »

Six personnes, sous la houlette de Jean-Baptiste Fagalde, vivront sur la commune, s'assureront de la qualité de l'eau, géreront le réseau, répareront et créeront de nouveaux branchements.

Il faut savoir que la commune possède un large excédent de ressources et peut supporter une augmentation démographique. Dernière précision, il n'y aura aucune incidence pour les abonnés; subsiste même l'éventualité d'une baisse des prix. Réponse lors du Conseil municipal.

Pour tout renseignement, des permanences sont assurées jusqu'au 31 août : mairie de Lège : le vendredi de 10 h à 12 h ; de Claouey : le jeudi de 10 h à 11 h ; du Canon le mercredi de 10 h à 11 h ; du Cap-Ferret : le mardi de 10 h à 12 h. Contact : rue Hermione, 33950 Lège-Cap-Ferret. Tél. 0 820 027 057. N° d'urgence et dépannage : 0 820 073 617.

Unanimité sur la délégation de l'eau

Publié le 18/02/2013 à 06h00 par CHANTAL ROMAN



Le service public de l'eau potable sera désormais assuré par la société Agur.

© PHOTO ANNIE PEYRAS

Le ton, vendredi soir, en ouverture du Conseil municipal de Lège-Cap-Ferret, était solennel. Il faut dire que le dossier, à savoir le choix d'un nouveau délégataire par affermage du service public de l'eau potable était des plus importants, car attachant la commune pour des années à une société chargée d'assurer le service.

Le maire, Michel Sammarcelli, ne s'y est pas trompé, voulant développer auprès des élus et des administrés le choix qui a été fait, en l'occurrence la société Agur, en lieu et place de la Lyonnaise des Eaux. Laquelle assurait le service depuis des années.

Qualité et performance

« Ce dossier a demandé plus de 18 mois de préparation », a expliqué le maire, notant que la Ville avait fait « appel à un cabinet d'expertise, afin que soient cernés tous les besoins et services exigés de la part du futur délégataire. Nous voulions répondre à plusieurs préoccupations, avec quatre objectifs majeurs : qualité de l'eau bien sûr, respect de l'utilisateur et de l'environnement en matière de ressource en eau, performance, et avenir. »

Ainsi, entre autres services, il en est un qui a retenu l'adhésion de la commission chargée du choix : celui de la mise en place « auprès de chaque foyer - ce qui est unique », a précisé Michel Sammarcelli - d'un système de « téléserve » ou si l'on préfère de télésurveillance. Autant dire que la moindre fuite d'eau intempestive sera immédiatement repérée, signalée aux habitants et

donc réparée. Que ce soit sur les portables, par mail, par téléphone... De la même façon il a été demandé un meilleur rendement sur les quatre secteurs des réseaux de la commune : « Nous avons été très exigeants, voulant que ce taux dépasse les 80 % à la fin du contrat, soit douze ans. De plus ce système de télésurveillance pourra aussi servir pour d'autres interventions, gaz par exemple. »

« Transparence »

Des agents de la société Agur seront présents en permanence sur la commune, « exclusivement affectés ». Enfin, le maire a souligné que ce nouveau contrat n'est pas un « blanc-seing » : « Le délégataire est tenu à ces objectifs, liés à des sanctions dans le cas de non-réalisation. Michel Sammarcelli a aussi dit s'être renseigné auprès de syndicats communaux travaillant avec Agur et faisant place l'été à une surconsommation d'eau (Ondres, Vieux Boucau, Médoc, etc.) : « Tous sont extrêmement satisfaits. » Bien sûr, le maire a rendu hommage à la Lyonnaise des Eaux, mais il a souligné que le nouveau délégataire répondait absolument aux volontés de la Ville.

Au moment du débat, Laurent Maupilé, adjoint aux finances, s'est déclaré « convaincu » par les explications du maire, notant qu'Agur n'était pas le mieux-disant (NB : c'est le deuxième des quatre pour le prix du mètre carré, lequel fera l'objet d'une délibération), espérant « que le délégataire assure en tous points ses promesses, qu'il soit responsable, fiable et performant. » Gérard Olive, membre de la commission, s'est félicité de ce choix, tandis que Jacques Courtmontagne (Modem) approuvait également, remerciant le maire « de la transparence ayant présidé à l'élaboration du dossier. »